La spécialité « Humanités, Littérature et Philosophie » :

beaucoup de bruit pour pas grand-chose...

Sous l'appellation d'« Humanités, Littérature et Philosophie », avons-nous affaire à un nouvel enseignement de spécialité censé ouvrir la porte à de stimulantes innovations pédagogiques ? Ou faut-il craindre que se cache une réalité décevante ? Là où certains adeptes de la pédagogie tous azimuts s'enthousiasment sur l'ambition un peu surprenante de faire de l'association de deux matières bien différentes — la littérature et la philosophie - le creuset d'une nouvelle discipline encore mal identifiée - les humanités ! -, d'autres pourront voir dans la création de cette spécialité une façon de se débarrasser des anciennes filières et de gérer sans états d'âme les flux d'élèves au lycée en réformant sa structure générale pour éviter les classes à petits effectifs et réduire le nombre d'enseignants. Mais qu'en est-il exactement ?

I. Un intitulé original

Quelles humanités?

On remarque d'abord, dans l'intitulé de cette spécialité, l'appellation d'« humanités ». Le terme semble séduisant mais, pour l'heure, il ne correspond à aucune formation spécifique des professeurs. Désignerait-il, en effet, les lettres classiques pour lesquelles il existe des concours de recrutement ? Il n'en est rien puisqu'il existe une autre spécialité intitulée qui leur est dédiée : « Littérature et langues et culture de l'antiquité : latin et Grec. » L'expression « humanités » ne renvoie pas non plus dans le cas présent à cet ensemble de disciplines qu'on enseignait au moyenâge, dont la philosophie était exclue mais où l'on trouvait notamment l'arithmétique, la musique, l'astronomie. Mais peut-être, finalement, faut-il prendre ce terme en un sens large qui regroupe les lettres et diverses sciences humaines et sociales ? Mais est-ce si important de conférer un sens précis et rigoureux à ce terme ? Cet enseignement de spécialité est officiellement présenté, en effet, comme « bipolaire » et conséquemment pris en charge par des enseignants respectivement de philosophie et de lettres – le terme : « humanités » semblant relever de la simple communication.

Sur le site Edusco¹l du ministère, voici ce qui est indiqué sur la répartition des tâches :

- « Le professeur de Philosophie s'empare des thématiques du programme en tant que professeur de Philosophie, c'est-à-dire sans jamais perdre de vue l'enjeu conceptuel et problématique de son approche disciplinaire ;
- le professeur de Lettres s'empare des thématiques du programme en tant que professeur de Lettres, par l'étude du corpus des traditions littéraires, en n'oubliant pas que la littérature n'est pas une illustration des idées, mais qu'elle pense, dans les formes qui sont les siennes »

Une simple juxtaposition de deux enseignements?

Ce serait donc au fond une spécialité dans laquelle, sur un programme commun, il y a une juxtaposition d'un enseignement Littéraire et d'un enseignement philosophique.

Il est bon de rappeler que l'alliance entre philosophie et littérature se pratique depuis bien longtemps en classes préparatoires, sans qu'on ait besoin d'y accoler la désignation « d'humanités ». En classes préparatoires scientifiques, dans l'enseignement de lettres qui peut être pris en charge par un littéraire ou un philosophe, un nouveau thème est proposé chaque année à traiter avec un ouvrage philosophique et deux œuvres littéraires au programme. L'épreuve consiste en un résumé/discussion. En classes préparatoires économiques et commerciales, un enseignement de

¹ https://eduscol.education.fr/1711/programmes-et-ressources-en-humanites-litterature-et-philosophie-voie-g

culture générale de six heures est réparti entre un professeur de lettres et un professeur de philosophie qui travaillent tous deux la première année sur un programme commun assez vaste et, en seconde année, sur un thème pour lequel les enseignants construisent librement, chacun de leur côté et pour les trois heures qu'ils ont à assurer, leur logique de cours. Les étudiants passent deux épreuves au concours : un résumé préparé par le professeur de lettres et une dissertation de culture générale proche de la dissertation de philosophie. Un tel dispositif a le mérite d'être clair. Et il a du sens en classes préparatoires où les élèves ont des bases solides. Est-ce toujours le cas, si l'association des lettres et de la philosophie se présente de façon plus confuse comme un enseignement d' « humanités » pour des élèves de lycée qui arrivent en première de plus en plus démunis ? On peut en douter.

Le terme « humanités » n'est par conséquent pas bien approprié, ni rigoureux dans l'intitulé de la spécialité « Humanités, Littérature et philosophie ». Il ne semble pas avoir beaucoup de sens : il fait savant et donne le sentiment qu'on propose un nouveau produit sur le marché de l'éducation, là où, visiblement, on recycle de l'ancien sous un format moins conséquent.

II. Divers problèmes de fond soulevés par cette spécialité

Quelle nouveauté pédagogique ?

Quelques préconisations assez lyriques - toujours sur le site Eduscol - semblent indiquer, toutefois, que la collaboration des deux professeurs pourrait être le creuset où se forgera, par la grâce d'un fertile travail interdisciplinaire, une nouvelle modalité d'enseignement :

« Le travail de coopération des professeurs de Lettres et de Philosophie ne consiste pas en une répartition formelle des tâches. En effet, le programme n'énonce pas une série de thèmes, littéraires ou philosophiques, qu'il faudrait juxtaposer ou opposer les uns aux autres. Les formes de cette coopération sont par définition évolutives et elles sont ajustées, tant aux besoins des élèves qu'aux projets des professeurs. Les corpus retenus manifestent la variété des formes dans lesquelles s'aventure la pensée et ne se limitent pas au genre de l'essai ou à la seule littérature d'idées. Toutes les formes de croisement interdisciplinaire sont donc possibles : il revient aux professeurs de décider de la place des corpus communs et de celle des corpus spécifiques. Ils peuvent proposer une bibliographie fondée principalement sur la complémentarité, mais aussi partager un texte ou un livre étudié en commun. Des moments de co-intervention sont envisageables en fonction des nécessités de l'enseignement projeté. »

Le problème, c'est que cette annonce d'un véritable laboratoire d'expérience pédagogique se fait sans horaires dédiés — même pas une heure de concertation accordée par mois ! Pourtant, toujours sur Eduscol, il est souhaité qu'il y ait : « une coopération fréquente et régulière entre le professeur de Lettres et le professeur de Philosophie, qui travaillent sur des objets choisis et construits en commun, et qui les étudient selon les perspectives requises par leur discipline respective. Il revient aux établissements d'aménager ces moments d'échange et de préparation partagée. » Vœu pieux puisqu'il n'existe pas, répétons-le, d'heures prévues pour cela. C'est d'autant plus dommageable - mais le ministère n'y a sans doute même pas pensé — qu'il est nécessaire aussi de se coordonner a minima avec des collègues de philosophie de terminale qui s'occupent du tronc commun pour éviter de faire exactement les mêmes choses et de donner des devoirs qui tombent en même temps. Il est fréquent, en effet, d'avoir une classe de spécialité H.L.P. avec des élèves qui viennent de classes différentes et ont donc différents professeurs de philosophie avec lesquels il semble important de se mettre d'accord.

Comme la réforme du lycée conduit le plus souvent à avoir davantage de classes avec des effectifs plus importants, les enseignants en philosophie avec une charge de travail plus importante, doivent déjà tous, en tronc commun, préparer des séquences et réorganiser l'ensemble de l'année avec les nouvelles notions qui sont au programme et, pour ceux qui s'en occupent, construire tout un nouveau cours avec la spécialité H.L.P. en première comme en terminale. Cela fait déjà beaucoup. Ils devraient de surcroît trouver du temps pour se coordonner avec divers collègues et se réunir fréquemment pour arriver à tenir la feuille de route proposée ... On a vraiment affaire à un management inadapté qui peut conduire rapidement à un épuisement des troupes ou à une qualité moindre du travail fourni.

Un équivalent de la filière littéraire ?

C'est visiblement davantage en partie pour pallier de façon imparfaite à la disparition de la Terminale Littéraire et pour maintenir, à moindre frais, un équivalent du parcours original qui y était proposé que cette spécialité a été créée.

Pour la philosophie, cette spécialité H.L.P. de trois heures ajoutée aux quatre heures du tronc commun semble, en effet, à première vue permettre de retrouver les horaires (huit heures) qui existaient en Terminale Littéraire. Toutefois une heure est perdue en philosophie pour l'élève. Pour le professeur, le service est alourdi : au lieu d'avoir une classe, il en a au moins deux. Le fait d'avoir introduit deux heures de philosophie en Première compense-t-il cette amputation d'horaire en Terminale ? Pas sûr. D'ailleurs quelle idée saugrenue de mettre en première une spécialité dans une discipline pour laquelle l'initiation en tronc commun se fait en terminale ? Ensuite, il faut le préciser ; comme c'était déjà le cas pour la T.L. quelques élèves arrivent dans la spécialité H.L.P. par défaut, sans avoir le niveau suffisant. C'est encore plus vrai dans un lycée où les redoublements se font de plus en plus rares et où arrivent en première ainsi qu'en terminale des élèves qui ont accumulé d'énormes lacunes. Avec huit heures et une vraie unité de classe, on pouvait tout de même faire progresser les plus fragiles des élèves ; les avoir 3 heures dans un groupe au niveau très hétérogène avec des élèves qui viennent de classes différentes et qui peuvent suivre les cours de philosophie tronc commun avec des collègues différents, rend les choses bien plus difficiles à gérer.

Une confusion volontairement cultivée ?

Les réformes proposées par le ministre actuel, faute de se caractériser par leur pertinence pédagogique, se distinguent clairement, par contre, par leur complexité technique souvent artificielle et oiseuse, par une certaine précipitation et impréparation dans leur application concrète ainsi que par tout un jargon qui est largement inintelligible pour les non-initiés. Le débat sur l'école devient technocratique et réservé à ceux qui s'y connaissent alors qu'il devrait pouvoir être accessible à tous les citoyens.

A titre d'exemple, les élèves ont parfois bien du mal à s'y retrouver dans les épreuves différentes qu'ils ont à passer dans les deux enseignements de philosophie de terminale. A l'épreuve finale du tronc commun, ils ont au choix une dissertation ou une explication de texte à faire en quatre heures. En spécialité H.L.P., une discussion et un commentaire de texte à faire chacun en deux heures sont les deux exercices à effectuer pendant les quatre heures que dure toute l'épreuve. Et cette dernière porte moitié sur la littérature, moitié sur la philosophie, sans qu'on sache quel exercice sera concerné par une des deux disciplines. Est-ce bien clair ? On le voit passer d'une épreuve à l'autre demande aux élèves une certaine « gymnastique mentale ».

En dépit des précisions sur la spécificité des méthodes dans chacune des matières rappelées ci-avant, une certaine confusion règne aussi sur ce qui relève clairement d'une question

philosophique et sur ce qui ressortit à un sujet littéraire. Prenons quelques exemples en vrac dans des sujets de première et de terminale : « Comment la notion de « sauvage » est-elle mise en question dans le dialogue? » « Comment en vient-on à considérer l'autre comme un sauvage ? », « Quelle est, selon Pascal, la différence entre le rêve et la réalité ? », « Les fictions peuvent-elles rendre compte de la réalité ? » « Qu'est-ce qui fait, selon Condillac, la spécificité de l'amour-propre chez l'homme ? », « L'homme n'est pas un animal comme les autres » : est-ce si évident ? » « Comment Alain justifie-t-il l'idée d'une constitution inébranlable de la personnalité ? », « « Quelque chose qui ne peut changer » : la littérature libère-t-elle de l'assignation à une identité ? »

Parmi ces questions, lesquelles sont philosophiques ? Lesquelles littéraires ? Pas si aisé de trancher. Dès lors, comment évaluer cela ? Certes certains auteurs étudiés en littérature proposent des textes argumentatifs et sont parfois d'ailleurs polygraphes et polyvalents, comme c'est le cas de Jean-Paul Sartre, Montaigne, Rousseau ou Rabelais pour ne citer qu'eux. Mais quand les épreuves des deux disciplines sont clairement séparées, chacun procède selon ses critères et ses méthodes. Avec une épreuve commune, les choses deviennent plus confuses pour les élèves ainsi que pour les correcteurs – ce qui est clairement dommageable.

Certains voient dans ce rapprochement la volonté de modifier encore plus le statut des enseignants et de glisser vers une bivalence où il s'agirait pour le même enseignant d'enseigner deux disciplines, comme c'est le cas dans l'enseignement professionnel. Derrière l'alibi d'une « aventure » pédagogique se profilerait finalement encore une motivation prosaïquement budgétaire ?

D'autres problèmes de fond

Ensuite, force est de constater que les élèves risquent d'être en difficulté face aux épreuves du bac au vu des sujets 0 de terminale et de première très ambitieux et quasiment infaisables après cinq trimestres de cours. Ces sujets, au demeurant, n'ont pas pu être testés jusqu'à maintenant dans une épreuve faite sur table en temps limité à cause de la crise sanitaire et cette année, compte tenu de la situation, le bac est également en contrôle continu pour les spécialités. Mais si l'an prochain, les épreuves du bac pour les enseignements de spécialité de terminale se tiennent comme prévu en mars, les mêmes problèmes d'impréparation des élèves risquent de se poser. Il y aurait alors pour les spécialités – tout comme d'ailleurs, il faut bien le dire, pour la plupart des autres disciplines du tronc commun – un vrai bénéfice pour les élèves et pour la valeur conférée au diplôme du baccalauréat, de retourner aux épreuves finales, anonymes et nationales en fin d'année.

Divers problèmes se posent aussi avec les programmes proposés en première et en terminale dans cette spécialité. A la manière du programme de philosophie d'Alain Renaut du début des années 2000 qui avait été rejeté massivement par les professeurs et finalement retiré, ce programme n'est pas constitué de simples notions générales à problématiser mais il détermine, dans certains cas, déjà la direction dans laquelle étudier certaines notions. En classe de première, l'année débute ainsi avec le thème suivant : « le pouvoir de la parole » qui se décline en trois intitulés bien déterminés : « l'art de la parole, l'autorité de la parole et les séductions de la parole ». Cela restreint la liberté d'action du professeur et donne une fenêtre de tir limité qui peut encourager un bachotage plus facile. Cette détermination dans le programme de certains sujets d'études ne manque pas d'être contraignante et elle rentre en contradiction avec la volonté affichée de laisser une grande liberté d'innovation et de prise d'initiative au pédagogue qu'est l'enseignant. Tension ou injonction contradictoire ? Bizarrerie en tout cas.

Ces études déjà « pointues » sur le même thème sont-elles d'ailleurs adaptées pour des élèves qui débutent en philosophie ? Enfin, elles peuvent finir par empiéter sur le programme de tronc commun de terminale où, par exemple, la notion de langage est à traiter. Des répétitions et des

redites d'une année sur l'autre ne risquent-elles pas d'être présentes ? Une coordination supplémentaire cette fois-ci entre professeurs de première et de terminale semblerait souhaitable.

Ensuite, à l'inverse, dans certains cas, les intitulés du programme sont si ouverts, qu'il est difficile d'en tirer des éléments précis pour préparer les élèves aux épreuves du bac. En terminale, un des objets d'études a pour formulation : « les expressions de la sensibilité ». En travaillant avec ses élèves sur la question des expressions de la sensibilité religieuse en abordant les notions de tolérance et de laïcité, on est bien dans le programme. Mais, on reste loin de sujets de l'épreuve du bac qui porteraient plus spécifiquement sur l'esthétique ou encore sur les variations du sentiment amoureux. Côte mal taillée ou enseignement qui a vocation à passer en un contrôle continu dont on sait qu'il a les faveurs du ministre ?

III. Que faire lors du troisième trimestre en spécialité H.L.P. en terminale ?

Faut-il craindre une démobilisation des élèves après les épreuves prévues en mars ?

Enfin, si on regarde le calendrier prévu dans la réforme pour les spécialités, après les épreuves passées en mars, tout le programme de la spécialité H.L.P. de terminale n'est pas toujours achevé où il restera à faire en cours les thèmes suivants : « création, continuité et ruptures » ainsi que « éducation, transmission et émancipation ». Quelle motivation auront-encore les élèves au troisième trimestre alors que les épreuves du bac auront été déjà passées, que le portail Parcoursup aura déjà intégré les notes qui compteront pour accéder aux études supérieures — y compris celles des épreuves du bac en spécialité - et que, certains sauront déjà qu'ils ont le bac en poche et n'ont pas besoin pour l'obtenir des deux dernières épreuves de fin d'année : la philosophie en tronc commun et le grand oral ? Nous n'avons pas de réponse pour l'heure satisfaisante à cette question. Il y avait déjà une certaine évaporation d'élèves après la saisie de Parcoursup avant les réformes Blanquer, le mouvement ne risque-t-il pas de s'accélérer ?

Spécialité et grand oral

Le dernier trimestre en spécialité est consacré, dans l'esprit de la réforme actuelle, à préparer le « grand oral » - nouveauté sur laquelle le ministre communique beaucoup². Il faut dire néanmoins que le mal nommé « grand » oral ne dure paradoxalement que cinq petites minutes où l'élève parle seul devant un jury! Suit dix minutes d'entretien sur le très court exposé qu'il a été fait, puis cinq minutes à la fin où le candidat sera interrogé sur ses choix d'orientation en rapport d'ailleurs avec le topo qu'il aura effectué lors de ces cinq premières minutes de cet entretien.³

Il suffit d'expérimenter en cours ce que donne une prestation orale très courte de cinq minutes, pour comprendre que cette épreuve n'a plus grand chose à voir avec celle des T.P.E. avec lesquels on a tendance à la confondre. La soutenance d'un T.P.E. s'appuie sur un mémoire, fruit de recherches personnelles. Pour le grand oral, aucun mémoire n'est attendu et le contenu des sujets traités ne peut être trop consistant : cinq minutes, ça passe très vite! Les élèves pourraient avoir

² Le 12 avril par exemple en déplacement à Toulouse, voici ce que Jean-Michel Blanquer déclarait : "Le Grand oral est une innovation au service de notre jeunesse. Notre but est d'entraîner chaque enfant de France à savoir bien s'exprimer à l'oral. C'est une compétence essentielle dans la vie. Le baccalauréat, ce n'est pas fait pour avoir simplement un parchemin. C'est fait pour se préparer à ce qu'il y a après le baccalauréat. Que chacun s'entraîne à l'oral est très important. Sur internet, il y a d'ailleurs des ressources importantes pour s'entraîner à cela". On remarquera que très curieusement selon le ministre la préparation à cette nouvelle épreuve orale du baccalauréat peut se faire surtout en allant chercher des ressources sur le web ... Il est vrai que pour apprendre à nager, il doit exister aussi des sites pour arriver à faire les bons gestes ensuite dans l'eau : mais est-ce suffisant sans entraînement ?

³ https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral

intérêt à apprendre par cœur leur topo ... la moindre hésitation ou bourde pourrait leur coûter cher. Il y a eu pour la littérature anglaise une épreuve de cinq minutes qui a été supprimée sur demande des enseignants et de l'inspection car l'évaluation était quasiment mission impossible. Par exemple, un très bon élève qui avait le malheur de déraper en cours d'épreuve ne pouvait en si peu de temps redresser la situation et se retrouvait avec une note qui ne reflétait absolument pas son niveau réel.

Le lien à faire avec du contenu de cours lors de la première partie de l'échange avec le jury (dix minutes) semble être là pour vérifier concrètement les réelles capacités de compréhension, d'argumentation et d'assimilation de l'élève. C'est assez cohérent, je pense, avec un nouveau dispositif compliqué et peu lisible de notation dans lequel l'obtention du bac sera de moins en moins fiable pour connaître le niveau réel des élèves. Si c'est bien cette logique qui préside à l'instauration de cette nouvelle épreuve aux contours un peu flous, ce "grand oral" pourrait avoir pour vocation de s'exporter ensuite dans les établissements dans lesquels les élèves postulent. Car, pour le coup, ce sont bien ces établissements qui sont les mieux placés pour juger des profils de leurs futurs étudiants.

Grand oral : épreuve du bac ou entretien de motivation ?

Ce grand oral, notamment dans sa dernière partie, a beaucoup en commun, en effet, avec les entretiens de motivation et de présentation de soi qui permettent par exemple aux écoles de management de recruter leurs futurs étudiants, et où il s'agit de savoir se vendre. Sur Eduscol⁴, il est précisé: "Les 5 dernières minutes d'échanges avec le jury portent sur le projet d'orientation du candidat. Le candidat montre que la question traitée a participé à la maturation de son projet de poursuite d'études, et même pour son projet professionnel." Dans ce que l'on nomme ainsi "grand oral", c'est surtout visiblement par l'aisance dans l'usage de la parole que le candidat est supposé montrer qui il est, quelle personnalité il est capable de montrer, c'est-à-dire quelles qualités oratoires sont les siennes et quel avenir il prétend construire. Les élèves timides et réservés risquent de souffrir un peu. Il y a un modèle particulier de prestation qui est attendu en tout cas dans cette épreuve. "L'élève, auteur et acteur de sa parole." est l'intitulé d'une des séances destinées aux futurs membres du jury du grand oral sur le site officiel de formation du ministère "Magistère". Tous ces éléments justifient le coefficient de cette épreuve (10% de la note finale) qui peut paraître exorbitant puisqu'il dépasse, tous ceux des autres épreuves disciplinaires, à l'exception des spécialités (16% de la note finale pour chacune).

Ainsi, a-t-on affaire à quelque chose de vraiment inédit et original dans les épreuves du baccalauréat en France : un exercice de rhétorique, préparé officiellement en un gros trimestre, proche d'un entretien de motivation pour une école de management ou encore d'une épreuve d'oral style Science Po, voire d'un entretien d'embauche, devient plus important en terme de coefficient que le travail effectué pendant de nombreux trimestres dans la plupart des disciplines. Et c'est à préparer au grand oral que doit être consacré le dernier trimestre de terminale en spécialité ...

Conclusion générale

La création de la spécialité « Humanités, littéarture et philosophie » est riche d'enseignement sur l'étrange manière dont notre ministère aborde discipline, programme officiel et épreuve du bac. On constate avec dépit que le ministère se place assez loin des exigences de rigueur et de sérieux qu'on serait en droit d'attendre quand il s'agit de cette affaire à prendre très au sérieux : une

⁴ https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral

épreuve du baccalauréat censée garantir un niveau convenable d'instruction et de formation des futurs étudiants et citoyens. Heureusement, en dépit de toutes les réticences que l'on peut avoir et de toutes les difficultés et approximations que nous venons de décrire qui sont parfois démoralisantes, bien des collègues font de ces heures de spécialité des moments instructifs et enrichissants pour les élèves, bien souvent au prix d'une vraie dépense d'énergie et de nécessaires stratégies adaptatives. Enfin, les élèves qui choisissent cette spécialité seront tout de même mieux armés pour faire des études supérieures car cet enseignement est l'occasion d'apprendre des méthodes précises de lecture et de compréhension de textes – chose précieuse pour former un citoyen à l'esprit ouvert, critique et réfléchi. Il est certain que les élèves auraient pu acquérir, avec plus grand profit, toute cette connaissance et tout ce savoir-faire dans un enseignement clairement distinct de philosophie et de lettres pourvu d'horaires conséquents et d'un programme raisonnable. Mais budgétairement, c'est moins intéressant.

Didier Guilliomet, professeur de philosophie, Lycée François Ier, Le Havre.